

<u>La voix des étudiants du</u> <u>secondaire et du supérieur</u>

NoteTonProf.fr te permet d'évaluer tous tes professeurs de façon totalement anonyme et de voir les évaluations qu'ils ont reçues.

Article 1

La liberté de noter n'est pas réservée qu'aux professeurs.

Article 2

Tous les élèves ont le droit de connaître l'avis des autres élèves sur leurs professeurs.

Article 3

Les professeurs aussi ont le droit de savoir ce que les élèves pensent de leur travail.

Article 4

Tout le monde a le droit de se faire une idée de la qualité d'enseignement de son établissement.

Article 5

L'École (avec un grand E) n'appartient pas qu'aux professeurs mais aussi aux élèves.